

# **INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020 - 2021**

## **AVIS À TOUTES LES FAMILLES de : Val-Sonnette, Rotalier, Sainte-Agnès**

**Votre enfant sera scolarisé pour la première fois (enfant né jusqu'au 31/12/2017) ou votre famille est nouvellement arrivée sur le secteur de la Communauté de Communes Porte du Jura et vous avez des enfants à scolariser :**

1 - Vous devez vous rendre à la Mairie de votre domicile pour effectuer la demande de scolarisation, munis du livret de famille et du carnet de vaccination de l'enfant (page qui concerne la vaccination DT Polio).

2 - Vous devez compléter l'imprimé de « Demande de scolarisation – Fiche navette » qui sera visé par le Maire, puis adressé à la Communauté de Communes.

3- L'attestation de scolarisation délivrée par la Communauté de Communes sera renvoyée en Mairie, pour permettre à Mr ou Mme le Maire de vous délivrer le certificat d'inscription à remettre au Directeur d'école.

**Les inscriptions doivent être faites dans la mesure du possible dans la première quinzaine de juin en fonction des ouvertures des mairies.**

**Alors, n'attendez pas pour effectuer la démarche auprès de votre Mairie.**

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'école au 03.84.25.04.47 aux horaires d'ouverture (8h30-11h30 tous les jours et 13h30-16h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis).

Le Vice-président en charge  
des Affaires Scolaires, Périscolaires et Extrascolaires

Lilian PILLON